

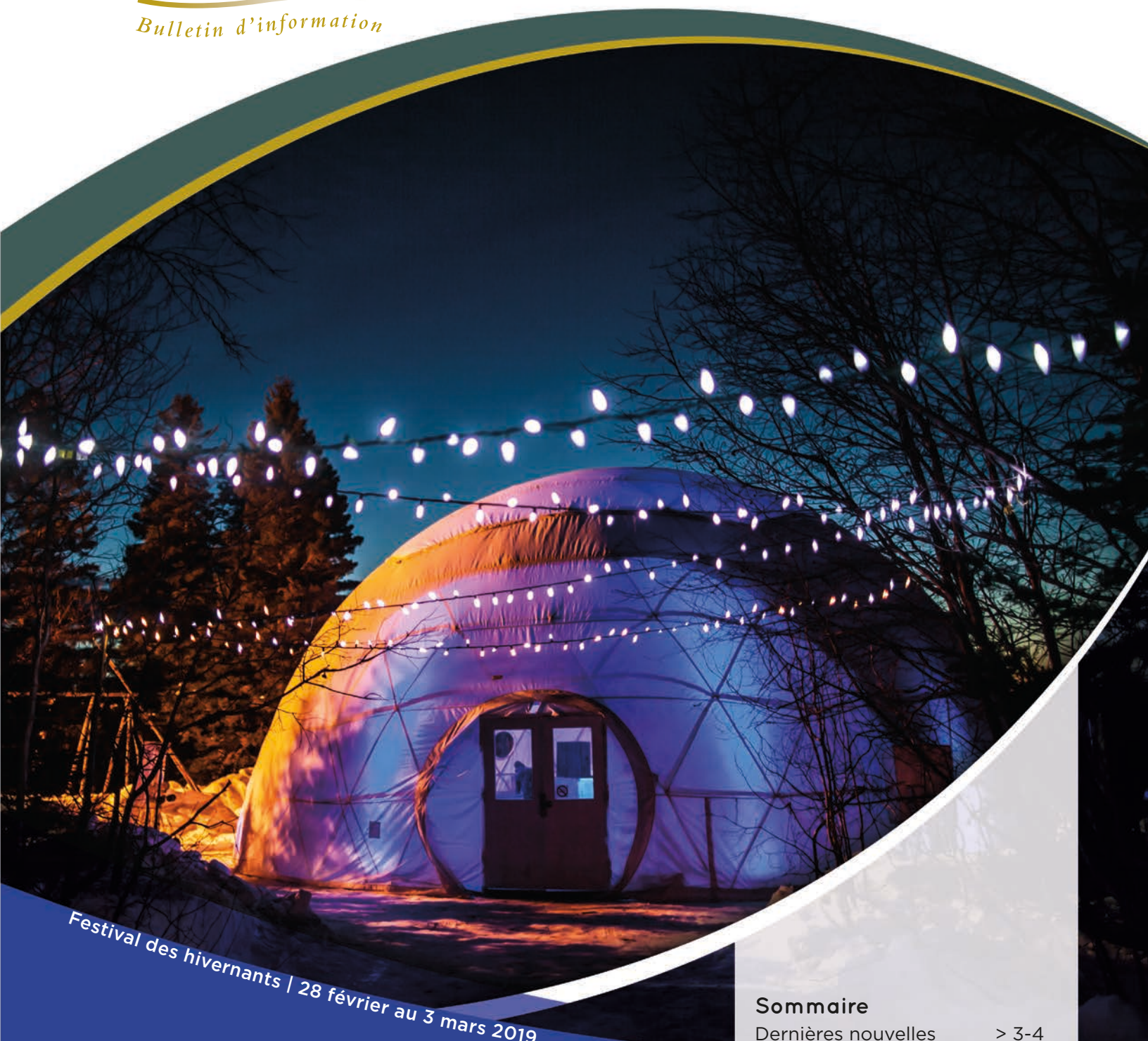
L'actualité municipale

Bulletin d'information

Décembre 2018
Volume 12, numéro 5



VILLE DE
SEPT-ÎLES



Festival des hivernants | 28 février au 3 mars 2019



Suivez-nous



Sommaire

Dernières nouvelles	> 3-4
Urbanisme	> 4
Sécurité incendie	> 5
Environnement	> 5-6
Développement économique	> 6
Loisirs	> 6
Place aux aînés	> 7
Bibliothèque	> 7

Bonjour,

Cinq ans après ma première élection, je réalise à quel point l'avenir de la région est intimement lié à notre attitude, que ce soit comme leader, comme dirigeant d'entreprise ou comme citoyen...

L'enjeu premier pour la région est celui de la démographie. Comment renverser de façon durable la tendance démographique à la baisse des dernières années et donner un essor à la Côte-Nord? Une partie de la réponse réside dans notre attitude, notre façon de réagir aux situations et de parler de notre coin de pays. Comment convaincre un ministre de soutenir nos projets structurants? Certainement pas en lui montrant à quel point tout va mal, mais plutôt en lui parlant de perspectives d'avenir et d'une mer de possibilités! Comment encourager les jeunes à devenir des entrepreneurs? Sûrement pas en leur répétant que nombre de commerces ont fermé leurs portes.

Il ne s'agit pas de se mettre la tête dans le sable en évacuant défis et difficultés, mais de concentrer nos énergies sur les solutions plutôt que sur les mauvaises nouvelles.

En peu de temps, nous sommes passés d'un ralentissement économique à une relance, moins folle qu'en 2012, mais assurément plus solide. Les perspectives sont encourageantes même si les défis sont grands. Des gens ont quitté la région et aujourd'hui, plusieurs entreprises jonglent avec un manque de main-d'œuvre. Diverses stratégies seront mises en place pour attirer des travailleurs et leurs familles, mais c'est d'abord à nous, Septiliennes et Septiliens, de leur donner le goût de cette magnifique région qu'est la nôtre!

Merci à vous tous qui choisissez d'être de fiers ambassadeurs de notre ville et des acteurs de changement.

Je vous souhaite de très joyeuses Fêtes!



Réjean Porlier
Le Maire
Réjean Porlier

Votre
conseil MUNICIPAL



Gervais Gagné
Conseiller municipal
de Sainte-Marguerite



Guylaine Lejeune
Conseillère municipale
de Ferland



Jean Masse
Conseiller municipal
de l'Anse



Denis Miousse
Conseiller municipal
de Marie-Immaculée



**Marie-Claude
Quessy-Légaré**
Conseillère municipale
du Vieux-Quai



**Élisabeth
Chevalier**
Conseillère municipale
de Mgr-Blanche



Charlotte Audet
Conseillère municipale
de Jacques-Cartier



**Michel
Bellavance**
Conseiller municipal
de Sainte-Famille



**Louisette
Doiron-Catto**
Conseillère municipale
de Moisie - Les Plages

Pour rejoindre votre conseiller :

Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à
mairie@ville.sept-iles.qc.ca

Hôtel de ville

546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 962-2525
Télécopieur : 418 964-3213

www.ville.sept-iles.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Assemblée publique
du CONSEIL MUNICIPAL

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2^e et 4^e lundi du mois, à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- **NousTV** (COGECO - câble 5/HD 555) : En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- **Télé OPTIK** (TELUS - HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- **Site Internet de la Ville de Sept-Îles** : Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.

Prochaines séances publiques :

Consultez le site Internet municipal pour connaître l'horaire des séances en 2019.

*L'actualité
municipale*

est un périodique publié cinq fois par année par le Service des communications et distribué gratuitement dans tous les foyers de Sept-Îles.

Coordination
Amélie
Robillard

Distribution
Postes Canada

Collaboration
Personnel des
services municipaux
et des corporations
municipales

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec

**Réalisation graphique et
impression**

Coralis Communication
Visuelle et Imprimerie B&E

Tirage
13 400

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à communications@ville.sept-iles.qc.ca

La saison du déneigement

Nos équipes du Service des travaux publics sont prêtes à affronter l'hiver et à relever l'imposant défi que représente le déneigement de quelque 275 km de rues!

Comme par les années passées, la neige sera soufflée en bordure des terrains dans la plupart des rues résidentielles. L'enlèvement de la neige sera fait, une fois toutes les rues ouvertes à la circulation, uniquement dans les secteurs où la circulation est plus dense et sur les artères où se trouvent plusieurs commerces. Pour ce qui est du déneigement des trottoirs, une attention prioritaire continuera d'être portée autour des résidences pour personnes âgées et autour des écoles.

Quartiers écologiques

Afin de réduire les effets nocifs des sels de déglacage sur l'environnement, différents secteurs ont été désignés quartiers écologiques depuis 2014. Cette désignation implique une utilisation restreinte des sels de voirie, remplacés par des abrasifs (petites pierres ou sable) dont l'épandage se fait sur fond de neige.

Une signalisation particulière informe les automobilistes qu'ils circulent dans un quartier écologique. Soyez attentifs et adaptez votre conduite aux conditions hivernales.



Pour faciliter les opérations de déneigement, voici quelques rappels :

- Il est interdit de déposer ou de pousser la neige sur la voie publique ou sur un terrain propriété de la Ville.
 - Le stationnement dans les rues est interdit entre minuit et 8 h, du 1^{er} novembre au 15 avril.
 - Les bacs de déchets et de matière recyclables doivent être placés sur votre terrain ou stationnement, et non dans la rue.
- Merci de votre collaboration!

Pour mieux comprendre les opérations de déneigement ou consulter les cartes des circuits et les priorités d'intervention, visitez notre site Internet à l'adresse : ville.sept-iles.qc.ca/deneigement.

Des enfants heureux à l'école Flemming!

Le 12 octobre dernier a été inauguré le nouvel aménagement de la cour de l'école Flemming, réalisé notamment grâce à la participation financière de la Ville de Sept-Îles. Initié par un groupe de professeurs et de parents d'élèves, le projet avait été soutenu par l'ancienne conseillère municipale du district de Mgr-Blanche, Mme Lorraine Dubuc-Johnson, appuyée par ses collègues du conseil municipal.

Les quelque 123 élèves de l'école Flemming profitent maintenant d'un nouveau module de jeux, de bacs pour la culture de légumes et de tables de pique-nique.



Une page d'histoire est tournée

En octobre dernier, la Ville de Sept-Îles a dû procéder à la démolition de la maison Boudreault, située sur l'avenue Arnaud, face au Vieux-Quai. Compte tenu de l'histoire entourant cette maison, c'est à contrecœur que cette décision a été prise; le bâtiment n'étant plus sécuritaire et les sommes nécessaires à sa rénovation et à sa mise aux normes étant trop importantes.

Construite en 1917, la maison dite « Boudreault » était, à l'origine, propriété de Cyrille Giasson. C'est la petite fille de M. Giasson, Blanche, mariée à Wilfrid Boudreault, qui a hérité de la maison à la mort de son grand-père. Vu la proximité du quai et du presbytère, les capitaines de bateaux et les curés « s'invitaient » régulièrement, du vivant de M. Giasson, pour un café ou un repas. Cette tradition d'hospitalité s'est poursuivie avec Blanche Boudreault.

Les fils de Blanche et Wilfrid, Edgar et Albert Boudreault, ont hérité de la maison et en ont été les derniers occupants. En 1968, la maison a été agrandie et transformée en duplex. La Ville de Sept-Îles l'a acquise en 1996.

Aucun projet n'est actuellement prévu sur le site de l'ancienne maison, mais la Ville entend demeurer propriétaire du terrain et lui conserver une vocation culturelle ou touristique. À suivre...



Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles

La Ville et le Port de Sept-Îles ont déposé récemment le rapport global des travaux de recherche de l'Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles. Cette étude d'envergure, qui s'est déroulée sur quatre ans, est réalisée par l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST). Parmi les nombreux sujets étudiés, mentionnons : la qualité de l'eau, la qualité des sédiments, ainsi que le portrait ou la caractérisation de différents écosystèmes.

Le rapport complet peut être consulté en ligne, à l'adresse www.baie.septiles.ca. Un exemplaire est aussi disponible pour consultation à la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre.

L'exposition

Une exposition d'affiches résumant les principaux thèmes de l'étude, incluant des photographies de nos fonds marins, est présentée jusqu'au 31 janvier 2019 dans le hall de la bibliothèque et dans la Salle Jeunesse Port de Sept-Îles du Musée régional de la Côte-Nord. L'entrée est gratuite.



© Claudy Deschênes



© Studio Christine Blaney

Consommation de tabac et de cannabis dans les lieux publics

La réglementation municipale relativement à la consommation des produits du tabac et du cannabis est entrée en vigueur le 17 octobre dernier. En vertu de ce règlement :

La consommation de tabac et de cannabis est interdite dans les lieux suivants :	La consommation de cannabis est interdite :
• dans les bâtiments municipaux; • dans les parcs et espaces verts municipaux; • sur les promenades du Vieux-Quai et de Gallix.	• dans les rues; • dans les stationnements municipaux; • sur les plages; • à l'île Grande Basque.

Cette réglementation municipale **s'ajoute à la loi provinciale** qui prévoit déjà l'interdiction de consommer du cannabis partout où il est déjà interdit de fumer du tabac, ainsi que :

- sur les terrains des établissements de santé et de services sociaux;
- sur les terrains des établissements collégiaux et universitaires;
- sur les lieux où se tiennent des activités sportives, culturelles ou de loisirs

Pour plus d'information sur les lois et règlements entourant le cannabis, consultez le site Internet de la Ville de Sept-Îles sous l'onglet *Services aux citoyens/Règlements municipaux*.

/// URBANISME

Règlement sur les abris temporaires

Les abris d'hiver, la fermeture d'un portique, d'un abri d'auto ou d'un balcon, de façon temporaire, sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} juin de chaque année. Même chose pour les clôtures à neige.

Voici quelques distances à respecter pour l'installation de votre abri d'hiver :

- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être conservée entre un abri d'hiver et le trottoir ou la bordure de rue (ou la limite du terrain en l'absence de trottoir ou de bordure). Les dispositions relatives au triangle de visibilité (coin de rue) doivent être respectées, c'est-à-dire que votre installation ne doit pas nuire à la visibilité des automobilistes;
- Une distance minimale de 1 mètre doit être respectée entre l'abri d'hiver et la ligne latérale du terrain, sauf dans le cas d'une aire ou d'une entrée de stationnement mitoyenne; dans ce cas, aucune distance n'est requise;
- Une distance minimale de 2 mètres doit être conservée entre un abri d'hiver et une borne-fontaine.

Pour plus d'information, consultez l'onglet *Service aux citoyens/Urbanisme* du site Internet de la Ville de Sept-Îles.



Le métier de pompier vous intéresse?

Être pompier à temps partiel à Sept-Îles, c'est plus qu'éteindre des feux! Les équipes interviennent lors d'accidents de la route, de sauvetages hors route, d'incidents impliquant des matières dangereuses et plusieurs autres situations d'urgence.

Comment devient-on pompier?

Pour être pompier, il faut être âgé d'au moins 18 ans et résider dans le périmètre urbain de Sept-Îles (soit entre les rues Retty et Desmeules). Les candidats doivent être en bonne condition physique, disponibles pour suivre la formation obligatoire et pour répondre lors d'appels d'urgence.

La formation (rémunérée) permettant d'obtenir notamment les certifications Pompier I et II, est d'une durée totale de 400 heures. Elle est étalée sur une période de deux ans et se tient les soirs et les fins de semaine. En plus des cours théoriques, des périodes d'entraînement permettent de développer et de maintenir diverses habiletés.

Le travail de pompier

Une fois la formation complétée, le pompier effectue des périodes de garde en caserne, où il remplit diverses tâches en lien avec la vérification et l'entretien des véhicules et des équipements. Lors de périodes de garde externe, il doit être sobre et rester dans le périmètre urbain. Les horaires de garde, selon la disponibilité du pompier, sont de 7 h à 17 h, de 17 h à 23 h ou de 17 h à 7 h.

Selon la convention en vigueur, les pompiers sont rémunérés pour les heures de garde en caserne et de garde externe, ainsi que pour les réunions, la formation et les entraînements. L'uniforme, l'habit de combat incendie et tous les équipements de protection sont fournis par le Service.

Intéressé?

Une nouvelle cohorte de formation débutera en janvier 2019. Si le défi vous intéresse, communiquez sans tarder avec le Service de la sécurité incendie au 418 964-3280.



ENVIRONNEMENT

Apporter ses vieux appareils électroniques à l'écocentre : Un geste plein de gros bon sens!

Si les produits électroniques sont partout dans nos vies, ils ne doivent pas se retrouver... dans nos poubelles! Quand un de vos appareils aura atteint sa durée de vie utile, apportez-le à l'écocentre; une solution avantageuse! Pourquoi? D'une part, parce que la Ville perçoit ainsi des redevances d'ARPE-Québec (Association pour le recyclage des produits électroniques) pour les produits détournés de l'enfouissement. D'autre part, parce que cela diminue la quantité de matières envoyées à l'enfouissement, ce qui réduit les redevances que la Ville doit payer au ministère de l'Environnement (MELCC) et prolonge la durée de vie des installations du lieu d'enfouissement technique (LET).

La question ne se pose donc plus : Apporter ses vieux appareils électroniques à l'écocentre, c'est un geste écoresponsable plein de gros bon sens!



Depuis 2012, 100 000 tonnes métriques de produits électroniques défectueux ont été détournés des sites d'enfouissement au Québec. C'est plus de 13 millions d'appareils!

Récupération des arbres de Noël

Après les célébrations du temps des Fêtes, apportez votre arbre naturel à l'un des points de dépôt suivants :

En tout temps :

- À l'écocentre de Sept-Îles (601, boulevard des Montagnais), ouvert tous les jours de 12 h à 16 h, à l'exception du mercredi (fermé).

Du 26 décembre au 10 janvier :

- À Moisie : Garage municipal (225, rue Vollant)
- À Clarke : Centre Roger-Smith (15, rue O'Brien)
- À Gallix : Centre Marguerite (524, rue Lapierre)

À noter :

- Les arbres déposés à côté des bacs vert et bleu ne seront pas ramassés lors des collectes.
- Avant de vous départir de votre arbre, assurez-vous qu'il ne contient plus aucune décoration!



ENVIRONNEMENT

Rappel

Horaire d'hiver de l'écocentre

Voici les heures d'ouverture de l'écocentre de Sept-Îles pour la période hivernale :

Tous les jours : 12 h à 16 h

sauf **mercredi : FERMÉ**

Les **aires de réception des matières résiduelles (ARMR) de Clarke et Moisie** sont, quant à elles, **fermées** pour la saison hivernale. Les résidents sont invités à utiliser les services gratuits de l'écocentre de Sept-Îles (601, boul. des Montagnais) durant cette période.



Développement ÉCONOMIQUE

Du nouveau chez DÉSI

M. Langis St-Gelais, entrepreneur actif dans la communauté septilienne, a récemment été nommé président du conseil d'administration de Développement Économique Sept-Îles (DÉSI). Propriétaire d'une PME depuis plus de 27 ans, M. St-Gelais a été impliqué dans divers conseils d'administration, dont ceux du Port de Sept-Îles et du CLD de la MRC de Sept-Rivières, qu'il a présidés.

Un nouveau directeur général s'est aussi joint récemment à l'équipe de DÉSI en la personne de M. Martin Lévesque. Natif de Sept-Îles et membre de l'Ordre des géologues du Québec, M. Lévesque a acquis une grande expérience en tant que gestionnaire chez Xtrata, AXOR et Rio Tinto IOC. Son expérience lui permet de bien connaître les enjeux économiques, technologiques et sociaux avec lesquels les entreprises doivent composer.

L'équipe de Développement Économique Sept-Îles accompagne de son savoir-faire les promoteurs dans les défis d'implantation, de croissance et d'expansion d'entreprises.

Pour plus d'information sur les services offerts par Développement Économique Sept-Îles :

418 962-7677 | desi@deseptiles.com
www.deseptiles.com



LOISIRS

Profitez de l'hiver!

Avec la collaboration de dame Nature, des installations pour la glissade et le patinage extérieur seront aménagées prochainement dans tous les secteurs de la ville. Tous les accès sont gratuits. Plus d'excuses pour ne pas profiter des belles journées d'hiver en famille!

Note : La période d'aménagement des glissades et les conditions de glace des patinoires dépendent des conditions climatiques.



District	Site	Patinoire avec bandes	Anneau ou étang glacé	Glissade aménagée	Ski de fond
Sainte-Marguerite	Rue Lapierre (Gallix) (près du centre communautaire)	❄️			
	Centre Roger-Smith (Clarke)	❄️		❄️	
	Centre La Chapelle		❄️	❄️	
Ferland	Parc Bois-Joli	❄️	❄️	❄️	
De l'Anse	École Camille-Marcoux (derrière l'école)	❄️	❄️	❄️	
Jacques-Cartier	École Jacques-Cartier		❄️	❄️	
	Parc Régnauld		❄️	❄️	
Marie-Immaculée	Parc Blanchette		❄️		
	Parc Livingston		❄️	❄️	
Vieux-Quai	Parc Mathieu-Rousseau		❄️	❄️	
Sainte-Famille	Parc Holliday	❄️	❄️	❄️	❄️
	Parc Rochette		❄️		
Mgr-Blanche	Parc Steve-Duchesne		❄️	❄️	
Moisie - Les Plages	Parc Ferguson	❄️			
	Base de villégiature		❄️	❄️	
	Place La Boule	❄️			
	Parc Réjean-Mercier			❄️	

Municipalité amie des aînés (MADA)

Consultations à venir pour le plan d'action 2019-2021

La Ville de Sept-Îles débutera prochainement les consultations pour le deuxième plan d'action en lien avec sa Politique des aînés. C'est une étape importante qui demandera la participation des aînés et de divers intervenants. Surveillez les médias locaux et nos diverses plateformes d'information pour connaître les dates et les lieux des rencontres de consultation.

D'ici là, vous êtes invités à nous faire part de tout projet ou idée que nous évaluerons avec plaisir. Pour ce faire, communiquez avec M. Denis Clements, à denis.clements@ville.sept-iles.qc.ca ou par téléphone au **418 964-3201**. Vos suggestions permettront d'alimenter les discussions lors des rencontres de consultation à venir.

Les thèmes qui seront abordés sont les suivants :

- Un milieu de vie sécuritaire
- Des services de transport accessibles et adaptés
- Des activités accessibles et variées, favorisant la vie active et l'épanouissement
- Des réseaux d'entraide pour contrer l'isolement
- De l'information pertinente, accessible et des espaces de consultation
- Une offre de logement diversifiée
- Une place de choix pour nos aînés

Au plaisir d'échanger avec vous!



Idée cadeau!

Maintenant seulement 25 \$

Le magnifique livre **Sept-Îles, empreintes et contrastes** est toujours disponible en librairie, ainsi qu'en divers autres endroits comme la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre et le Musée régional.

Avec de superbes images de la photographe Christine Blaney et de touchants témoignages de personnalités, recueillis par Louise Savard, cet album est un hymne à notre coin de pays.

À placer absolument sous le sapin!



La Bibliothèque LOUIS-ANGE-SANTERRE

Soyez toujours à la page!

Pour tout savoir sur les nouveautés (livres, films, cd, etc.), les activités d'animation, les coups de cœur des employés, etc., la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre vous invite à consulter chaque mois le **bulletin À la page!** Celui-ci est disponible au comptoir de la bibliothèque ou en ligne dans la section *Loisirs et culture/Bibliothèque* du site Internet de la Ville.



Opération Nez rouge : La meilleure idée de la soirée!

Durant la période des *partys* de bureau et autres réjouissances du temps des Fêtes, prévoyez un retour à la maison en toute sécurité! Le service de raccompagnement Nez rouge sera offert à Sept-Îles les :

- 30 novembre et 1^{er} décembre
- 6, 7 et 8 décembre
- 13, 14 et 15 décembre
- 20, 21 et 22 décembre

Le service est gratuit et les dons amassés seront remis à la Fondation régionale Hôpital Sept-Îles.

Le numéro à retenir : **418 962-2322**

Vous pouvez aussi télécharger l'application mobile ou visiter le site **operationnezrouge.com**.

Opération Nez rouge est toujours à la recherche de bénévoles pour effectuer des raccompagnements. Communiquez dès maintenant avec l'organisation pour inscrire votre équipe de 3 personnes.



Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Municipalité. Bienvenue chez nous!

Pour nous joindre : 418 964-3201

Site Internet : ville.sept-iles.qc.ca/nouvelarrivant

Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web : **ville.sept-iles.qc.ca**

Facebook : **Ville de Sept-Îles**

Instagram : **villeseptiles**

Twitter : **@VilledeSeptiles**

Service d'alertes automatisé : **ville.sept-iles.qc.ca/alertes**

Tout.SEPFILES.CA

Pour savoir quoi voir ou quoi faire à Sept-Îles, visitez le nouveau site **TOUT.SEPFILES.CA!**

Vous y trouverez les activités et événements qui se déroulent à Sept-Îles, qu'il s'agisse de spectacles, d'événements sportifs, d'expositions, de conférences, d'ateliers, d'activités-bénéfice et plus encore!

Vous êtes l'organisateur d'une activité?

Diffusez-la sur **TOUT.SEPFILES.CA** en remplissant le formulaire en ligne! C'est simple et gratuit!

TOUT.
septiles.ca

Urgence

Sécurité incendie et service ambulancier 911

Police

Téléphone 310-4141

Cellulaire *4141

Urgence « Travaux publics » (en tout temps) .. 418 964-3300

Urgence « SPCA » (en tout temps) 418 964-3272

Mairie 418 964-3211

Services municipaux

Communications 418 964-3344

Contentieux 418 964-3222

Cour municipale 418 964-3250

Direction générale 418 964-3201

Évaluation et taxation 418 964-3217

Finances 418 964-3215

Greffé 418 964-3205

Ingénierie 418 964-3225

Loisirs et culture (500, avenue Jolliet) 418 964-3340

Ressources humaines 418 964-3220

Sécurité incendie (153, du Père-Divet) 418 964-3280

Travaux publics (601, boul. des Montagnais) .. 418 964-3300

Urbanisme 418 964-3233

Loisirs et culture

Arénas et plein air 418 964-3330

Bibliothèque Louis-Ange-Santerra 418 964-3355

Centre socio-récréatif 418 964-3371

Dossiers spéciaux 418 964-3345

Maison des jeunes 418 964-3379

Programmation (message enregistré) 418 964-3333

Centres communautaires

Ferland (école Bois-Joli) 418 964-3209

La Chapelle (Canton Arnaud) 418 583-2321

Marguerite (Gallix) 418 766-3162

Maurice-Roy (Moisie) 418 927-3653

Place de l'Anse (école Camille-Marcoux) 418 964-3264

Roger-Smith (Clarke City) 418 583-2820

Wilfrid-Gallienne (Moisie) 418 927-2133

Corporations

Développement Économique Sept-Îles 418 962-7677

Corporation de Protection

de l'Environnement 418 962-1316

Corporation de transport adapté 418 962-7111

Musée régional de la Côte-Nord 418 968-2070

Office municipal d'habitation 418 962-7565

Refuge des animaux (SPCA) 418 964-3272

Salle Jean-Marc-Dion

Billetterie 418 962-0100

Administration 418 962-0850

Station récréotouristique Gallix 418 766-7547

Tourisme Sept-Îles 418 962-1238



100% de fibres postconsommation